



À l'attention des Présidents(tes) de clubs,

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du District de la Seine-Saint-Denis de football. Celle-ci se tiendra le :

**Le jeudi 27 juin 2024 à partir de 18h30 pour l'émargement.**  
Au Salon d'honneur de la Mairie  
31 Avenue du Président Salvador Allende  
**93000- Bobigny**

#### **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

- Accueil et vérification des pouvoirs à partir de 18H30
- Quorum
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 07 décembre 2023
- Présentation de la Commission de Surveillance des Opération Electorales
- Présentation de la liste candidate
- Vote de la liste pour le renouvellement des 15 sièges du Comité de Direction pour une durée de 4 ans
- Lecture et approbation du budget prévisionnel 2024/2025 réactualisé
- Informations sur les Modifications aux Statuts adoptés par l'Assemblée Fédérale, le 16 décembre 2023.
- Information sur les Championnats U15/U17
- Proposition de règlement à destination des supporters à la suite nombreux incidents.
- Question Diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale Elective

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments sportifs les plus cordiaux.

**Le Président**

**M. Ahmed HADEF**

**Extraits des Règlements et Statuts :** Nous vous rappelons que seuls les clubs à jour de leurs cotisations 2023/2024 pourront voter. Attention, dans le cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, confiez votre pouvoir à un club qui vous représentera ou transmettez votre pouvoir aux services administratifs du District.

**Sans cette démarche,** votre club se verra sanctionné par une amende statutaire (Article 12.3 des Statuts du District)